

POMMERIEUX. Chantier à multiples objectifs

Les travaux d'aménagement de l'entrée nord du bourg ont été inaugurés samedi 28 octobre.

« L'objectif principal était de sécuriser l'entrée, car s'il n'y avait jamais eu d'accident grave, il était cependant temps d'intervenir », a expliqué le maire, Vincent Restif, et de mettre en valeur la commune et ses équipements dans cette zone (parc de loisirs, bibliothèque, école, terrain, salle, etc.).

Un chantier à plus de 610 000 €, subventionné par l'État, la Région, le Département, le Pays de Craon et Territoire énergie Mayenne. Pommerieux a autofinancé à hauteur de 57 000 € et emprunté 250 000 €.

Chantiers multiples

Les travaux ont aussi été l'occasion de renforcer le réseau d'eaux pluviales et d'assainissement en lien avec le Pays de Craon et de revoir l'éclairage public avec Territoire énergie



De nombreux partenaires ont permis cette sécurisation et embellissement d'entrée de bourg.

Mayenne. L'édile a souligné le travail de l'ancienne équipe municipale, menée par l'ex-maire Jean-Louis Templier et celui de la nouvelle, qui a organisé notamment des réunions publiques, avec Synergie, afin de prendre en compte les vœux des habitants.

« Des acquisitions foncières ont été nécessaires. On remercie les riverains qui ont compris nos besoins », a expliqué Daniel Blu, adjoint. Il a souligné qu'un renforcement du réseau électrique avait été effectué

également pour prévoir l'aménagement d'une future zone, qu'une ouverture derrière le cimetière a été réalisée, que le mur a été repris dans le cadre de la Journée citoyenne et que le parvis du cimetière est désormais sécurisé. De plus, le sentier pédestre initialement prévu est devenu une voie cyclable et piétonne, « peut-être l'amorce d'une voie qui ira jusqu'à Craon ».

Enfin, au maximum, il a été voulu une gestion des eaux par infiltration, redirigées vers

le bassin pour arroser l'été le terrain de foot, notamment.

Côté aménagement paysager, « le but n'était pas d'augmenter la charge des agents donc on a au maximum prévu des pelouses adaptées à la largeur de la tondeuse, et des végétaux nécessitant peu de tailles, ainsi que des couvre sols », a souligné Alain Maunier.

À l'issue de la cérémonie, la plaque avec le nouveau logo, installée par Tech design, a été dévoilée.

Thomas Clavreul

REVUE DE PRESSE

25 novembre 2023 - Ouest-France

Pays de la Loire

La Mayenne en bref

Une commune récompensée pour sa ferme éolienne



Sandrine Crotterrau-Ragaru, maire de Saint-Hilaire-du-Maine, a reçu un Trophée des élus d'éole des mains d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique.

PHOTO : FRANCE RENOUVELABLES

France renouvelables a récompensé les élus locaux engagés en faveur du développement de l'éolien et de la réussite de la transition énergétique des territoires, lors des 2^{es} Trophées des élus d'Éole, mardi 21 novembre. « 15 maires ou présidents d'intercommunalités issus des régions ont été présélectionnés par le jury. Quatre lauréats ont été récompensés et trois candidats ont reçu des mentions spéciales », explique France renouvelables.

Sandrine Crotterrau-Ragaru, maire de Saint-Hilaire-du-Maine depuis juin 2022, a reçu le prix Or, remis par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique. Dans sa

commune, « **la création de la ferme éolienne est le fruit d'une réflexion menée main dans la main avec les habitants, dès 2008** », poursuit France renouvelables.

Mis en service en 2020, le parc accueille « quatre éoliennes d'une capacité de 11,4 MW, et génère des retombées fiscales et locatives d'environ 40 000 € par an, qui permettent de financer des actions environnementales et des projets liés au développement durable au sein du territoire ». Un travail de pédagogie a été mené autour des éoliennes, grâce à de nombreuses activités ouvertes aux habitants et scolaires.